

Association Au fil de l'eau

Atelier et chantier d'insertion
Accompagnement des projets professionnels
Lieux d'écoute et supervisions
Animation socioculturelle dans l'ESS



RAPPORT FINANCIER

2021



Préambule

Le bilan et compte de résultat de l'année 2021 qui vous sont présentés ont été réalisés par les soins de l'association : personnel administratif et trésorier. Ils ont été soumis à l'approbation de son Conseil d'Administration et ont été proposés au contrôle et à l'approbation du Commissaire aux Comptes, Pierre FERÉY.

Au regard de l'Art. L612-4 Code du Commerce, « toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1er de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse un seuil fixé par décret, doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe dont les modalités d'établissement sont fixées par décret. Ces associations doivent assurer, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'État, la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du Commissaire aux Comptes.

Ces mêmes associations sont tenues de nommer au moins un Commissaire aux Comptes et un suppléant.

Analyse

Le bilan de l'association représente sa situation à la date de clôture de l'exercice : le 31 décembre 2021.

Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

LE BILAN

L'ACTIF

L'actif du bilan représente le patrimoine de l'association à la date de clôture de l'exercice, soit au 31 décembre 2021, composé d'actif immobilier, d'actif circulant et de comptes de régularisation.

L'actif immobilier net représente 1 638 € de matériels, machines et ameublement :

Installations techniques, matériel et outillage industriel	202 €
Autres immobilisations corporelles	0 €
Autres immobilisations financières	1421
TOTAL	1638 €

L'actif circulant

Le stock des meubles (les produits finis) au 31 décembre est de 3 529 €.

Les créances auprès de nos clients sont de 43 747 € et celles d'autres débiteurs (institutions, collectivités notamment) se montent à 97 422 € de subvention à recevoir MEF PLIE. Ce sont essentiellement des soldes de versements pour lesquels un bilan est à réaliser à l'issue de l'action et qui, pour la plupart, nous sont versés au cours du premier semestre de l'année suivante, à l'exception de la subvention MEF PLIE. Ce sont ces versements décalés qui génèrent la fragilité de trésorerie.

Les disponibilités sur le livret et le compte bancaire représentent au 31 décembre : 62 674 €.

Comptes de régularisation

L'association n'a aucun prêt bancaire.

Ainsi, le total de l'actif du bilan s'établit à **251 240 €**.

LE PASSIF

Le passif du bilan représente les ressources financières de l'association à la date de clôture de l'exercice, soit au 31 décembre 2021, il comprend les capitaux propres, et les dettes.

Les capitaux propres ont baissé cette année ; ils passent de 112 397 € à 95 798, en raison d'un résultat de l'exercice 2021 de - 14 876 €.

Les dettes s'établissent à 148 563 € en 2021 contre 104 935 € en 2020.

- 45 820 € de dettes fiscales et sociales
- 54 990 € de dettes fournisseurs
- 47 953 € d'autres dettes

Le total du passif du bilan est donc établi à **251 240 €** égal à l'actif.

Trésorerie

La trésorerie de l'année 2021 est plus fragile qu'en 2020, le paiement 2018 du FSE est toujours en attente et les aides covid n'ont pas été demandées aux collectivités par choix.

Compte de résultat de l'exercice 2021

Le compte de résultat représente l'ensemble de l'activité de l'association en termes de recettes et dépenses pour l'année 2021.

Produits et Charges	2021	2020	2019
Le montant total des PRODUITS	546 511 €	455 781 €	455 974 €
Le montant total des CHARGES	561 387 €	403 192 €	436 137 €
Le RÉSULTAT est de :	-14 876 €	52 590 €	19 837 €

Ce résultat s'explique avec un remboursement URSSAF intégré sur les comptes 2020 qui aurait dû être inscrit sur 2021 ; et également une baisse des heures de supervisions pour causes de télétravail des agents de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

De plus cette année l'association avait fait le choix de ne pas demander d'aide covid, ni à la Ville ni à l'Etat.

Les produits

Les produits comprennent plus précisément les produits d'exploitation.

On distingue trois principales sources de produits d'exploitation :

La production vendue de biens a baissé durant l'année 2021, à 8 579 € contre 11 198 € en 2020.

Les ventes de prestations d'accompagnement psychologique s'établissent à 57 522 € contre 47 838 € en 2020. Ces évolutions sont liées aux différents contrats passés et qui évoluent chaque année.

Les différentes subventions représentent ont nettement augmenté : 469 834 € contre 382 195 € en 2020.

Il faut remarquer que ces produits proviennent de 27 sources différentes :

- Le financement des postes aidés par l'ASP (Etat + Département de la Manche)
- 2 subventions du Département de la Manche (poste encadrant et coordination écoute)
- 1 subvention FDI pour le projet « Psy tour » pour des temps écoute pour les chantiers de la Manche
- Le CCAS La Hague avec un lieu d'écoute
- 1 subvention d'aide par la Fondation Bon Sauveur
- 12 conventions de prestations d'écoute ou accompagnement social :

(Caisse des écoles, CCAS, MEF PLIE, MEF Point écoute adultes, 3 Espaces solidaires, Mission Locale PAEJ Cherbourg et Valognes, ACTP, TAP, MEF PLIE Valognes et Les Pieux)

- MEF-PLIE FSE
- CCAS de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- Les ventes de produits réalisés par l'atelier
- 3 subventions Politique de la ville
- GEM Les Haubans (Parrainage)
- ARS
- Espace-temps FJT
- Le Cotentin

Les charges

Parmi les charges les plus importantes :

Les achats de matière première sont en hausse, à 6 592 €.

Achats et charges externes : loyer, fluides, énergies, téléphonie, réseaux, etc...

Les honoraires de commissaire aux comptes restent stables à 3 360 €.

Le poste le plus important est la masse salariale à 334 215 € et les charges sociales employeur à 61 351 €.

A noter depuis 4 ans pour Astre Services une dépense au titre d'une subvention commune de 6 500 € (suite à l'obtention d'une subvention Politique de la ville pour un projet de quartier)

Les charges totales s'élèvent à 561 387 €€ contre 403 192 € en 2020.

Le résultat est de - 14 876 € comme stipulé précédemment.

Conclusion

La situation financière de l'association connaît cette année des difficultés avec ce résultat négatif, mais l'association continue de se développer et de nouvelles conventions ont été signées en 2021.

Le CA sait analyser et expliquer ce résultat.

Document réalisé par Delphine MOYTIER directrice
Les éléments chiffrés ont été validés par le Commissaire aux Comptes
et le trésorier Daniel Jouanne.

le 31 mars 2022

